## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : BIO-CIRCLE L

 Date d'exécution :
 20.07.2016
 Version (Révision) :
 5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 03.05.2018

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**BIO-CIRCLE L** 

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Produit de lavage et de nettoyage

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

## Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Bio-Circle Surface Technology AG

Rue: Aahusweg 6

Code postal/Lieu: 6403 Küssnacht am Rigi

**Téléphone :** 0041 41 878 1166 **Télécopie :** 0041 41 878 1347

Contact pour informations: service@bio-circle.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+41 (0)442515151

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, 145

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]

Aucune

## 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CL P]

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## 2.3 Autres dangers

Aucune

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

 $ALCOHOLS, C-12-C14, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED \ ; \ Num{\'e}rod'enregistrement \ REACH: (Polymer) \ ; \ N^{\circ}\!CE: 931-C14, C14-C14, C14-C$ 

986-9; N°CAS: 68439-51-0

Poids: ≥1-<3%

Classification 1272/2008 [CLP]: Aquatic Chronic 3; H412

#### **Autres composants**

La préparation contient des micro-organismes.

Les micro-organismes utilisés sont une culture mixte classifiée selon la directive 2000/54/CE dans le groupe de risque 1. Groupe de risque 1: Aucun risque pour les humains et les animaux vertébrés, selon l'état actuel de la technique.

#### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

Page: 1/8



Nom commercial du produit : BIO-CIRCLE L

 Date d'exécution :
 20.07.2016
 Version (Révision) :
 5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 03.05.2018

#### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### En cas d'inhalation

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

#### En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) Sable Azote Couverture pour éteindre le feu

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### 5.4 Indications diverses

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Page: 2/8



Nom commercial du produit : BIO-CIRCLE L

 Date d'exécution :
 20.07.2016
 Version (Révision) :
 5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 03.05.2018

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau. Conserver le récipient bien fermé.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre Gel

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Protection individuelle** 

Protection yeux/visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

Protection oculaire appropriée

**DIN EN 166** 

#### Protection de la peau

Protection des mains



Porter des gants de protection en cas de contact de longue durée

Modèle de gants adapté : EN 374.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration (durée maximale de port) : 480 min.

Epaisseur du matériau des gants : 0,4 mm.

**Remarque**: Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

#### 8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide
Couleur : incolore
Odeur : pomme
Données de sécurité

Page: 3/8



Nom commercial du produit : BIO-CIRCLE L

**Date d'exécution :** 20.07.2016 **Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 03.05.2018

d'ébullition :

 Point éclair :
 négligeable

 Température d'ignition :
 négligeable

 Limite inférieure d'explosivité :
 négligeable

 Limite supérieure d'explosivité :
 négligeable

 Limite superleure d'explosivité :

 Densité :
 (20 ℃)
 env.
 0,99
 g/cm³

 pH :
 8,5

 Teneur en COV maximale (CE) :
 0
 Pds %

 Teneur en COV maximale (Suisse) :
 0,9
 Pds %

9.2 Autres informations

Aucune

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre: ATEmix calculé
Voie d'exposition: Par voie orale
Dose efficace: > 2000 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : ATEmix calculé
Voie d'exposition : Dermique
Dose efficace : > 2000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : ATEmix calculé
Voie d'exposition : Inhalation
Dose efficace : > 20 mg/l

#### Effet irritant et caustique

légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

#### 11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### 11.3 Autres effets néfastes

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Exerce un effet dégraissant sur la peau.

#### 11.4 Informations complémentaires

Page: 4/8



Nom commercial du produit : BIO-CIRCLE L
Date d'exécution : 20.07.2016

 Date d'exécution :
 20.07.2016
 Version (Révision) :
 5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 03.05.2018

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

#### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 (ALCOHOLS, C-12-C14, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED; N℃AS : 68439-

51-0)

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Dose efficace : > 1 - 10 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Méthode : OCDE 202

Paramètre : EC50 ( ALCOHOLS, C-12-C14, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED ; N°CAS : 68439-

51-0)

Espèce : Desmodesmus subspicatus

Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

 Dose efficace :
 > 1 - 10 mg/l

 Temps d'exposition :
 72 h

 Méthode :
 OCDE 201

Toxicité bactérielle

Paramètre: EC10 ( ALCOHOLS, C-12-C14, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED; N℃AS: 68439-

51-0)

Espèce : Pseudomonas putida
Paramètres d'évaluation : Toxicité bactérielle
Dose efficace : > 10000 mg/l
Temps d'exposition : 17 h

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé.

#### **Biodégradation**

Paramètre : Biodégradation ( ALCOHOLS, C-12-C14, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED ; N°CAS :

68439-51-0 )
Inoculum : Biodégradation
Paramètres d'évaluation : Aérobie
Dose efficace : > 60 %
Temps d'exposition : 28 d

Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

Méthode: OECD 301B

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

Page: 5 / 8



Nom commercial du produit : BIO-CIRCLE L

 Date d'exécution :
 20.07.2016
 Version (Révision) :
 5.0.0 (4.0.0)

**Date d'édition :** 03.05.2018

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

Code des déchets conditionnement

15 01 02 - emballages en matières plastiques.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### 13.2 Informations complémentaires

Ces numéros individuels d'identification ont été attribués à partir des usages les plus communs du matériel permettant de négliger le dégagement de polluants lors d'un usage spécifique.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Notice explicative sur la limite d'occupation

Aucune

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

< 5 % agents de surface non ioniques parfums

#### **Directives nationales**

AT: Marquage selon le règlement de l'Autriche (loi chimique / chemV).

CH: Veuillez noter la loi chimique / ChemV et Chem RRV selon le règlement de la Suisse.

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Page: 6/8



BIO-CIRCLE L Nom commercial du produit :

Date d'exécution : 20.07.2016 Version (Révision): 5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 03.05.2018

#### Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### 16.1 Indications de changement

02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux

#### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

AOX: composés organiques halogénés adsorbables

CAS: Chemical Abstracts Service (subdivision de l'American Chemical Society)

CLP: Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la clas sification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Classification Labelling and Packaging)

EAK / AVV : Catalogue européen des déchets / liste européenne des déchets

ECHA: Agence européenne des produits chimiques (European Chemicals Agency)

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals)

IATA: Association du transport aérien international (International Air Transport Association)

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS: Prescriptions techniques allemandes pour les substances dangereuses

VbF : Règlement allemand sur les liquides inflammables

COV: composé organique volatil

VwVwS: Instruction administrative relative aux substances dangereuses pour l'eau

WGK : Classe de danger pour l'eau

## 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV : Assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles, Base de données des substances GESTIS

ECHA: Inventaire des classifications et des étiquetages

ECHA: Substances pré-enregistrées ECHA: Substances enregistrées

Fiches de données de sécurité CE des fournisseurs

ESIS : système européen d'information sur les substances chimiques

GDL : Base de données sur les substances dangereuses des pays

UBA Rigoletto : Base de données de l'Office fédéral allemand de l'environnement sur les substances dangereuses pour

Règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

Règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement européen et du Conseil

## Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

## 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

## 16.7 Informations complémentaires

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche



Nom commercial du produit : BIO-CIRCLE L

**Date d'exécution :** 20.07.2016 **Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 03.05.2018

de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Page: 8 / 8